

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Newsletter n° 95 - Février 2024

[ACCUEIL](#)

[NOTRE VISION](#)

[NOS TRAVAUX](#)

[ACTUALITES](#)

## Le mot du Président

Le projet de loi « souveraineté énergétique » a de quoi interroger, voire inquiéter. D'abord réduit à peau de chagrin puis récemment supprimé, le volet programmatique du texte de loi traduisait une volonté d'amenuiser l'ambition et le rythme de développement des énergies renouvelables.

Renvoyer à un décret plutôt qu'inscrire dans la loi, « tendre vers une réduction » plutôt que « réduire », reléguer les énergies renouvelables au rang de simples variables d'ajustement d'une stratégie centrée sur le tout nucléaire, ... tout cela constitue un détricotage de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) qui doit pourtant être discutée tous les 5 ans, devant le Parlement, selon la volonté exprimée par le législateur dans la loi énergie climat de novembre 2019.

Il y aurait quelque chose d'assez paradoxal à défendre une « écologie populaire » et ambitieuse, comme l'a fait le Premier Ministre Gabriel ATTAL dans son Discours de Politique Générale, pour ensuite faire preuve de pusillanimité et ne pas vouloir partager des objectifs précis devant la représentation nationale.

Réduction des consommations, développement des énergies vertes, baisse des émissions de CO<sub>2</sub>, ... n'esquivons pas le débat démocratique sur la Programmation Pluriannuelle de l'Energie car, pour gagner en crédibilité, les grandes ambitions des discours doivent obligatoirement se traduire par des objectifs clairs, concertés et inscrits dans la loi.

### Le saviez-vous ?

Dans son rapport annuel sur les énergies renouvelables, publié le 11 janvier 2024, l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) dresse un **panorama mondial des potentiels de développement du biogaz et des atouts de cette filière pour garantir la sécurité énergétique des pays.**

Qualifiée de « technologie de production mature et robuste », l'AIE considère que la production de



Jean-Charles COLAS-ROY  
Président de Coénove

biogaz devrait « **quadrupler d'ici 2030** » et prévoit une accélération de la croissance de 19 % entre 2017 et 2022 à 32 % entre 2023 et 2028.

En Europe, la filière du biométhane connaît une croissance importante avec une puissance installée qui s'élevait à la fin de l'année 2022 à plus de 44 TWh et un potentiel très important puisque l'Union européenne vise un objectif annuel de production de plus 340 TWh en 2030. Après deux décennies portées par la production d'électricité à partir de biogaz, et bien que celle-ci reste majoritaire, la croissance à venir « devrait davantage être portée par le biométhane injecté ».

[Lien vers l'intégralité de l'article "Gaz d'aujourd'hui"](#)

## Nos actualités

### Le Bureau de Coénove se déplace au SYNASAV

C'est dans les nouveaux locaux du SYNASAV que les membres de Coénove se sont retrouvés pour le premier Bureau de la rentrée 2024.

L'occasion pour Roland Bouquet, Président du SYNASAV et Cyril Radici, Directeur Général, de présenter leurs travaux notamment la mise en place d'un observatoire national des coûts de maintenance des systèmes de chauffage.

L'occasion également de marquer le départ du Bureau de Coénove de Patrick Carré, Président d'honneur du SYNASAV, saluer son engagement et son implication depuis la création de l'association et accueillir Roland Bouquet au sein de cette instance.



[Retrouver la composition du Bureau de Coénove](#)

### Coénove à la rencontre des agriculteurs méthaniseurs

Coénove s'est rendu le 24 janvier 2024 sur le site de production de biométhane de la SAS QUILLET Biogaz, située à Etrépagny dans l'Eure afin de faire découvrir à ses membres et partenaires la réalité de cette filière agricole vertueuse.



En savoir plus sur cet évènement



## L'entretien Coénove : Olivier Dauger, co-Président France Gaz Renouvelables

C'est dans une tribune, publiée le 26 janvier 2024 : [Il faut accélérer le développement des gaz renouvelables](#), que les co-Présidents de France Gaz Renouvelables, Olivier Dauger et Jacques-Pierre Quaak, "appellent le Gouvernement à tenir compte des énergies renouvelables non électriques, et singulièrement du « gaz vert », dans la trajectoire de transition écologique du pays."

A cette occasion, Coénove a rencontré Olivier Dauger pour en savoir plus sur sa vision du développement de la filière biométhane dans les années à venir.

[Découvrir l'interview](#)

## Coénove s'exprime

Coénove était sur le salon Hyvolution le 30 janvier 2024 aux côtés de France Hydrogène, BDR Thermea et H2X pour présenter quelques solutions hydrogène dans le secteur des bâtiments.



Un support pédagogique a été élaboré par un groupe de travail co-piloté par Coénove et France Hydrogène.

Il dresse un panorama des solutions qui montre le dynamisme des entreprises françaises et les projets en développement pour faire de l'hydrogène un atout supplémentaire dans la recherche de flexibilité, de sortie des énergies fossiles et de réduction de la « pointe électrique » caractéristique du secteur des bâtiments.



Janvier 2024

Découvrir le support pédagogique



Où s'informer ?

**EnerJmeeting Paris**  
le 6 février 2024  
au Carrousel du Louvre

**Rencontres de l'énergie**  
le 6 mars 2024  
à la Maison de la Chimie (Paris)



CONSTRUIRE ET RÉNOVER  
SOBRIÉTÉ EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DÉCARBONATION

EN PARTENARIAT AVEC

**coénove**  
Energies nouvelles – Gaz – Mix pluriel

En attendant le replay de la conférence Coénove sur "Gaz verts, chaudières haute performance, hybridation : un panel de solutions pour décarboner le bâtiment et préserver le pouvoir d'achat", le message de Coénove sur sa présence au salon, c'est [ici](#) !

MAISON DE LA CHIMIE – PARIS 7<sup>e</sup>

Mercredi 6 mars 2024

## 24<sup>es</sup> Rencontres de L'ÉNERGIE

Présidées par  
**Marle-Noëlle Battistel**  
Députée de l'Isère

**Jean-Luc Fugit**  
Député du Rhône  
Président du Conseil  
supérieur de l'énergie

**Raphaël Schellenberger**  
Député du Haut-Rhin

[S'inscrire ici](#)

## Lu sur les réseaux



[Le SER demande au nouveau premier ministre de revoir le projet de loi Souveraineté Énergétique](#)

[Mon Immeuble | Solutions chauffage gaz vert : l'avenir du chauffage durable en France](#)

[Green Univers | Comment l'électrification entrave la planification énergétique](#)

Pour en découvrir davantage, rejoignez-nous sur [coenove.fr](https://coenove.fr) !

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)